

LES CIGARIÈRES

On appelle cigarières les ouvrières des tabacs. À Marseille, des années 1950 aux années 1990, elles étaient environ 2000, et elles constituaient une catégorie privilégiée dans le monde ouvrier féminin. Leur histoire n'est ici qu'évoquée, à travers quelques exemples; elle mériterait une investigation plus complète.

Le monopole de la fabrication et de la vente des tabacs, déjà pensé par Colbert, a été solidement organisé par Napoléon I^{er}. Le statut initial a été modifié entre les deux guerres: en 1935, le monopole est devenu un « établissement public », désigné comme Service d'Exploitation Industrielle du Tabac et des Allumettes, LE Seita, au masculin. En 1980, l'établissement public a été transformé en Société nationale, LA Seita, au féminin (on disait aussi « la Régie »). En 1995, la société a été privatisée; et en 1999, elle a fusionné avec son homologue espagnole. Le nouveau groupe a aujourd'hui son siège social à Madrid et se nomme ALTADIS (Alliance Tabac Distribution). En cette même année 1999, le président du nouveau groupe, conscient de la richesse du patrimoine archivistique bi-séculaire de la Seita, a créé un comité historique, baptisé *Seita. Terres d'histoire*. L'exploitation des fonds d'archives a pu commencer.

Parallèlement un projet séduisant a été mis en chantier: il s'agissait de recueillir la mémoire vive des derniers ouvriers des tabacs. Quatre manufactures ont été sélectionnées: Morlaix, Bordeaux, Nantes et Marseille. Les historiens ont été sollicités pour recueillir cette mémoire. Notre association *Les Femmes et la Ville* s'est impliquée avec entrain pour interviewer les cigarières. Après un début euphorique, le projet a tourné court. On nous a dit que nous pouvions disposer à notre gré des matériaux déjà rassemblés. C'est pourquoi, nous les présentons dans le cadre de cette journée d'études sur les Marseillaises et le travail.

Présentation pourtant prématurée, car la qualité « scientifique » de ce travail est plus que discutable. En effet, nous n'avons pu obtenir que quatre témoignages, nombre trop modeste pour constituer un échantillon représentatif, d'autant que l'un des quatre émane d'une personne qui a travaillé non à Marseille, mais à la manufacture de Nice. Autre défaut: j'ai utilisé ces témoignages tels quels, à l'état brut, sans avoir vérifié les données dans les

registres de la Seita (registres de recrutement, de gestion du personnel, de départ à la retraite), et sans les comparer aux témoignages masculins (précaution requise en « histoire du genre »). Rappelons en outre que les témoignages, surtout les témoignages oraux, ne sont pas des sources sûres, non seulement parce que la mémoire flanche, mais aussi parce que, consciemment ou non, tout témoin reconstruit le passé à la lumière du présent, tout témoin privilégie certains souvenirs qui le valorisent personnellement, et il en refoule d'autres.

Alors pourquoi nous hâter de livrer des matériaux si mal élaborés ? D'abord par égard pour les personnes qui nous les ont confiés. Elles sont âgées : l'effort de mémoire et l'effort de parole fut pour elles considérable. Elles avaient des choses à dire, elles voulaient les dire, elles ont su les dire. Qu'elles en soient déjà ici chaleureusement remerciées Et qu'elles sachent que leurs propos ont un grand intérêt, notamment pour l'histoire des femmes.

QUI SONT- ELLES ?

La plus âgée, Marie-Louise, est née à Marseille en 1919. Elle était l'aînée de sept enfants, que le père a bientôt abandonnés. La mère est morte en 1936, et les enfants ont été élevés dans les orphelinats de la DDASS. À 18 ans, Marie-Louise s'est mariée avec un huissier de la ville de Nice. Elle avait déjà deux enfants quand elle est entrée au Seita, à Nice, en 1947.

Maguy est née à Marseille en 1925. Son père était pêcheur, sa mère vendait le poisson. Son père est mort en 1940. Après une expérience très éprouvante dans une usine de guerre, elle est devenue manucure dans un salon de coiffure. En 1946, elle a épousé un magasinier des PTT, mutilé de guerre. Elle n'a pas eu d'enfant. Elle est entrée au Seita en 1947, elle aussi.

Florence est née à Marseille en 1930. Ses parents étaient l'un et l'autre nés de familles immigrées espagnoles. Le père, plombier à la société des eaux, est mort en 1944, la mère en 1947. D'abord ouvrière chez un tailleur, Florence s'est mariée, a eu deux filles, puis elle a divorcé. Elle est entrée au Seita, à l'usine d'allumettes d'Aix en 1958, puis aux tabacs à Marseille en 1966.

Marie est née à Marseille en 1934, de parents corses, père navigateur, mère au foyer. Pourvue d'un CAP de sténo-dactylo, elle est entrée au Seita, en 1952, pour un remplacement ; elle y est restée comme employée de bureau. Mariée en 1956 avec un employé de la manufacture, un Corse, elle a eu deux enfants.

Points communs : toutes les quatre sont issues de familles modestes, et, pour les trois premières, frappées très tôt par la perte de leurs parents. Ces trois aînées n'ont comme diplôme que le certificat d'études primaires, mais elles expriment leur très vif regret d'avoir dû quitter l'école. Marie-Louise

était excellente élève, toujours première. Florence, très douée en dessin, avait obtenu un prix de la ville de Marseille, et rêvait de devenir styliste. Seule, Marie, la plus jeune, a suivi, au-delà du certificat, une formation de son choix, dans une école privée de sténo-dactylo-comptabilité, pour devenir employée de bureau.

LE SEITA, LE RECRUTEMENT, LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Quand et comment sont-elles entrées au Seita ?

Après la Libération, le Seita recrute abondamment, à mesure que s'affirme la prospérité des « Trente Glorieuses ». Il précise et renforce alors des règles de recrutement déjà partiellement respectées au lendemain de la première guerre mondiale. Chaque cohorte de dix nouveaux embauchés devait comprendre : 1 invalide, 1 ancien militaire, des orphelins de guerre, des apparentés (personnes ayant déjà des parents dans la manufacture, y compris les beaux fils et belles filles). Effectivement, Marie-Louise et Maguy avaient chacune une belle-mère employée aux tabacs, et Marie a été recommandée par son frère ancien combattant. Il y avait, dit Florence, des familles entières qui travaillaient aux tabacs

À l'exception de Marie, employée de bureau, les trois autres ont été « ouvrières des tabacs ». La manufacture de Marseille, bientôt spécialisée dans la seule fabrication des cigarettes, comprenait divers postes de travail. Le plus confortable, réservé pour cette raison aux femmes enceintes, consistait à défaire les paquets de feuilles, à trier et étaler les feuilles : poste assis, dont Marie-Louise a profité. Ensuite, la confection des cigarettes comprenait le traitement des feuilles grâce à un produit chimique dont l'odeur pouvait être incommodante (mais « on s'habitue » dit Florence) ; puis l'étuvage des feuilles, le broyage. Ensuite venait la fabrication proprement dite, puis le paquetage, qui consistait à mettre les cigarettes en paquets, puis en cartouches et enfin en packs d'un kilo. Les machines des années 1950 sortaient 115 paquets à la minute ; de nouvelles machines de plus en plus rapides ont été installées par la suite. Les ouvrières servaient les machines, debout, en répétant le même geste toute la journée. Maguy n'y a pas résisté : victime d'une déviation de la colonne vertébrale, elle a dû porter un corset et changer de poste ; après quelques essais, elle a été finalement « dispensée des machines », et affectée à la coopérative avec, en plus, quelques heures de nettoyage.

Au début des années 1950, la semaine était encore de 49 h, soit 9 h par jour : de 8 h à 12 h, et de 13 h 30 à 18 h 30, le samedi après midi étant libre. Par la suite, grâce à l'action des syndicats, on est passé à 45 h, puis 40 h, puis 39. Ces longues heures étaient interrompues par une pause le matin, de 10 h à 10 h 10, et une pause l'après midi, de 16 h à 16 h 10 ; des boissons, chaudes et froides, étaient distribuées gratuitement. Cette pause était souvent une occa-

sion de querelles: certaines ouvrières – et ouvriers – la prolongeaient, et les cigarettes s’accumulaient devant les machines. Maguy, très attachée au respect du règlement, faisait le gendarme.

Il existait une modeste hiérarchie entre les travailleuses. Après avoir été longtemps au paquetage, Florence a été conductrice de machines, puis elle a travaillé au laboratoire. Au laboratoire, elle vérifiait l’état des cigarettes et des paquets, elle signalait les machines défectueuses aux réglers-mécano. Ces changements de poste étaient décidés par la direction, selon les besoins en personnel. Chaque changement était préparé par une formation spéciale et donnait lieu à un examen; il correspondait à une promotion, qui s’ajoutait à la promotion par ancienneté.

Le statut des personnels a évolué mais les changements ne semblent pas avoir marqué les souvenirs de nos témoins. Jusqu’en 1961, les travailleurs étaient «ouvriers d’État»; à partir du 6 juillet 1962, ils ont reçu un statut autonome, et les permanents ont été mensualisés. Autre réforme: les salaires féminins ont subi, jusqu’en 1947, un abattement de 10 %; ensuite, la règle «À travail égal, salaire égal» a été appliquée. Cependant, du fait que les hommes étaient plus nombreux dans les postes les mieux rémunérés, une certaine hiérarchie entre les sexes restait visible.

Les salaires étaient considérés comme élevés, comparés, par exemple, à ceux des Messageries Maritimes. La rétribution ne dépendait pas du rendement. Les ouvrières devaient produire tant de paquets dans la journée, mais quand ce nombre était atteint le travail était fini, même si ce n’était pas encore l’heure d’arrêter. Et en cas de panne d’une machine, les ouvrières n’étaient pas tenues de rattraper le retard. Les plus timides se laissaient parfois convaincre d’en faire plus, mais pas les plus coriaces. Maguy, par exemple, a toujours résisté aux pressions: quand elle avait le nombre de paquets prévus, rien ne la décidait à continuer la production. Et lorsque, pour raison de santé, on l’a dispensée des machines, elle a continué à se défendre avec vigueur, par exemple en refusant d’accomplir certaines tâches; il ne semble pas qu’elle ait été pour autant sanctionnée. Marie, de son côté, employée de bureau, faisait des heures supplémentaires en fin de mois pour que les fiches de paye, mécanographiques, soient prêtes à temps: heures payées en plus, non pas rattrapées.

LES AVANTAGES

Aux salaires élevés s’ajoutaient quelques avantages appréciables.

Une prime, équivalente à un treizième mois de salaire, était versée en deux fois, moitié en juillet, moitié fin décembre.

Tout membre du personnel pouvait obtenir un prêt pour l’achat d’un logement: prêt sur 30 ans avec un taux d’intérêt de 1 % seulement. Cette libéralité a inspiré au début quelque méfiance. Marie-Louise n’a jamais voulu

en profiter : devenir « propriétaire » lui faisait peur, elle craignait qu'à sa mort ses enfants se disputent l'héritage... Le mari de Maguy ne voulait pas voir sa femme s'aventurer dans un crédit si long ; mais elle a réussi à le convertir.

La prise en charge de la santé, grâce à la sécurité sociale, était aussi très appréciée. Marie-Louise a largement profité des congés de maternité. Elle avait déjà deux enfants quand elle est entrée aux tabacs ; elle en a eu deux autres ensuite ; pour chacun elle a pris trois ans de congé, sûre de retrouver son emploi. Maguy estime aussi avoir été bien traitée quand elle a souffert de sa colonne vertébrale. Un médecin, en contrat avec le Seita, passait une fois par semaine. Une infirmière attachée à la manufacture, pouvait être appelée à tout moment. Marie a eu à se plaindre de l'infirmière. Sujette aux fausses couches, elle en a fait une dans son bureau : l'infirmière n'a voulu s'occuper de rien, croyant peut-être avoir affaire à un avortement provoqué et ne voulant pas en être complice. Ce sont les collègues de Marie qui ont appelé l'ambulance

D'autres avantages existaient. Le personnel recevait chaque jour quelques cigarettes à fumer sur place, à la pause. Il ne fallait pas les emporter. Il ne fallait rien emporter. Matin et soir, à la sortie, les chefs fouillaient les sacs ; en cas de suspicion, une fouille à corps pouvait être imposée. Mais les salariés recevaient aussi des cartouches en cadeaux, tous les mois. Autre cadeau : une blouse de travail chaque année, grise pour les hommes, bleue pour les femmes. Du coup, la rue qui porte à présent le nom de Clovis Hugues était appelée « la rue bleue ». La coopérative était aussi considérée comme un avantage : elle proposait, à prix réduits, des marchandises de toutes sortes. Enfin, pour les enfants des salariés, le comité d'entreprise organisait des colonies de vacances, et, pour la fin d'année, une distribution de jouets et de friandises.

Les travailleurs et plus encore les travailleuses des tabacs étaient considérés comme des privilégié(e)s, et très envié(e)s. Nos témoins le confirment.

LES RELATIONS DE TRAVAIL

Les résistances de Maguy, évoquées plus haut, appellent l'attention sur le syndicalisme au sein du Seita. Il était à la fois puissant et conciliant. Tout le personnel de base, sans exception, était syndiqué. Le plus souvent les nouvelles recrues adhéraient au syndicat de la personne qui avait facilité leur embauche. Ce qui semble avoir provoqué une tension dans le ménage de Marie : son mari l'a désaffiliée de la CGT, sans lui demander son avis... Elle a plus tard rallié FO.

Deux syndicats coexistaient en bonne intelligence, et agissaient souvent de concert : la CGT et FO (la scission, on le sait, date de 1948). Les responsables syndicaux étaient des ouvriers et ouvrières en activité, très proches de la base, très bien informés à la fois sur les conditions de travail et sur l'évolu-

tion de la législation. Ils étaient considérés comme des défenseurs efficaces, ou même souvent comme des amis. On leur faisait confiance, et, grâce à eux, une ambiance fraternelle régnait dans la manufacture. Leur influence était réelle même hors des murs. Un exemple : des instituteurs réclamaient depuis des années l'installation d'un feu rouge devant une école, les syndicalistes des tabacs l'ont obtenu en quelques jours.

Ils assuraient aussi une solidarité nationale au sein du Seita, et ils ont contribué à l'organisation de grèves générales. Nos témoins sont peu loquaces à ce sujet, qui semble les dépasser. Celles qui sont entrées au Seita en 1947 se rappellent les grandes grèves de cette année-là ; toutes se rappellent aussi la grève générale de 1968, sans en indiquer les motifs, ni les résultats. D'autres grèves étaient locales, bien motivées, de telle sorte que les demandes étaient bientôt satisfaites. La grève qui a laissé le souvenir le plus marquant est celle qui a permis d'obtenir une prime de fin d'année (date ?). Mais, dit Marie-Louise, pendant la grève on n'est pas payé, donc la travailleuse est quelque part perdante.

À côté des bonnes relations syndicales, les témoins évoquent avec plaisir la vie collective au quotidien. Il y avait certes, comme partout, des personnes plus ou moins sympathiques. Mais la bonne entente dominait, la manufacture est décrite comme une grande famille. Les relations avec les chefs ne posaient aucun problème. Ingénieurs et directeurs gardaient une distance toujours bienveillante ; à l'occasion des fêtes – en fin d'année, ou pour les départs à la retraite – ils s'associaient volontiers à la joie commune. Les relations entre hommes et femmes, presque toujours cordiales, ignoraient absolument ce qu'on appelle à présent le harcèlement sexuel. Souvent, le vendredi soir, les ouvrières d'un même atelier faisaient un petit goûter festif, et elles invitaient leur chef. Les familles se fréquentaient volontiers hors du travail. Les anciens, partis à la retraite, conservaient des liens, entre eux et avec les jeunes ; ils avaient toujours droit à des cigarettes au rabais. Les syndicats leur organisaient des dîners, des sorties.

En revanche, le Seita ne s'est jamais préoccupé de savoir comment ses personnels conciliaient leur vie professionnelle avec leur vie familiale. Le code du travail ignorait la vie privée (il l'ignore toujours). En fait la question ne se posait encore que pour les femmes ; aucun homme ne se sentait impliqué, même le meilleur des pères. La manufacture ne proposait ni crèche, ni garderie. Maguy, qui n'avait pas d'enfant, se levait tous les jeudis à 4 heures du matin pour briquer son logis jusqu'à 7 heures. Les autres témoins ne s'expriment guère sur ce sujet. Les grands-mères gardaient les enfants, ou bien une voisine. On pouvait demander au chef une journée de liberté exceptionnelle si on avait un enfant malade. Les réactions de Marie-Louise m'ont paru très éclairantes : « J'étais mère au foyer, dit-elle. Est-ce que j'avais envie de travailler ? On vous propose une place comme ça, un salaire sûr pour toute la vie, et beaucoup d'avantages, vous n'allez pas cracher dessus ! J'ai dit : bon je verrai bien, et j'y suis allée. » Après avoir quitté la manufacture,

elle a vivement regretté l'ambiance de l'atelier, la compagnie et l'amitié des autres ouvrières. Si elle a voulu témoigner ce fut surtout pour revivre par la mémoire ces années si heureuses. C'est elle qui exprime le mieux les raisons qui, au temps de l'État providence, ont décidé les femmes à entrer massivement dans le salariat.

Certains parents auraient aimé que leurs enfants entrent aux tabacs. Mais, dès le milieu des années 1970, la lutte contre le tabagisme annonçait le déclin de cette industrie. La manufacture de Marseille a fermé ses portes en 1990. La municipalité a racheté et réhabilité les locaux pour y installer ses archives.

CONCLUSION

Trois brèves remarques :

– L'industrie des tabacs a atteint entre 1945 et 1975 un sommet de prospérité. Grâce à quoi, elle a pu devenir un employeur modèle.

– Ses personnels ont vécu un apogée de la condition ouvrière. On pourrait même dire que bon nombre d'entre eux, consciemment ou non, ont pu sortir de la condition ouvrière. À la retraite, ils sont propriétaires de leur maison, ils ont une voiture, ils voyagent. Leurs enfants ont eu la possibilité de faire de bonnes études. Le second fils de Marie-Louise a fait HEC, et la fille de celui-ci est une brillante énarque.

– Pour l'histoire des femmes, on discerne à travers les témoignages pourquoi et comment elles ont renoncé à la condition de mère au foyer.

Yvonne KNIBIEHLER

*

* *

Ouvrages de base :

Histoire des monopoles du tabac et des allumettes en France. XIX^e et XX^e siècles ? Altadis. Paris, 2003. Ce « Guide du chercheur » a été réalisé par Muriel Eveno et Paul Smith, avec la collaboration de Mélanie Corbé et de Éric Godeau, sous la direction scientifique de Nathalie Carré de Malberg. Direction éditoriale, Suzanne Ouguergouz.

Christine BARD, *Les Femmes dans la société française au XX^e siècle*, Paris, 2001

